

L'islam en France  
au miroir des éditions  
*Tawhîd*

Sous la direction de  
Michel Younès

L'islam en France au miroir des éditions Tawhîd

Michel Younès (dir.)

*Tous droits réservés*  
© 2014 Profac Théo  
ISBN : 978-2-85317-143-4

**Éditions Profac Théo**  
25 rue du Plat  
69288 Lyon Cedex 02  
[www.univ-catholyon.fr](http://www.univ-catholyon.fr)  
Crédit Photo : D.R.

# Identité musulmane, affiliation sociale et citoyenneté en Europe. Point de vue de Tariq Ramadan à partir des livres des éditions Tawhîd\*

Erwin Tanner-Tiziani

## Introduction

Le présent article traite du point de vue de Tariq Ramadan<sup>1</sup>, à partir de ses livres publiés par les éditions Tawhîd<sup>2</sup>, de l'identité musulmane adéquate aux sociétés et États européens. Cet intellectuel et universitaire suisse s'est prononcé à ce propos dans plusieurs ouvrages, en tentant de définir les dimensions identitaires

---

\* Le présent article a été élaboré dans le cadre d'un laboratoire de recherche de 2010 à 2013 au sein du Centre d'Études des Cultures et des Religions (CECR) à l'Université catholique de Lyon sur le sujet « Comment les musulmans se présentent eux-mêmes et se représentent la société à travers les publications des éditions Tawhîd ». Il est la version revue d'une intervention faite le 2 mai 2013 à la *Royal Foundation of St. Katharine* à Londres, lors de la 3<sup>e</sup> rencontre des évêques et délégué(e)s des Conférences épiscopales d'Europe pour les rapports avec les musulmans en Europe, et ne reflète que la position personnelle de l'auteur. L'auteur remercie vivement M. Giovanni Meier-Grandjean, collaborateur au Secrétariat général de la Conférence des évêques suisses (CES), pour ses remarques linguistiques. – Le manuscrit a été achevé le 11 septembre 2013.

<sup>1</sup> Né en 1962 à Genève, d'origine égyptienne, études à l'Université de Genève (littérature française et philosophie), docteur ès Lettres en Islamologie–Arabe, études en sciences islamiques à l'Université Al-Azhar, professeur d'études islamiques contemporaines à l'Université d'Oxford.

<sup>2</sup> <<http://www.editiontawhid.com>>. La liste des livres écrits par Tariq Ramadan comprend une vingtaine d'ouvrages plus ou moins étendus.

des musulman(e)s et d'esquisser un chemin d'implication dans la vie sociale et étatique et un rôle qui leur serait propre en tant qu'adhérent(e)s de l'islam et simultanément de la société et de l'État à l'échelon européen. Les éléments de sa pensée se trouvent dans les livres suivants<sup>3</sup> :

- *Les musulmans dans la laïcité. Responsabilités et droits des musulmans dans les sociétés occidentales*, Lyon, 1994 ;
- *Être Musulman Européen. Étude des sources islamiques à la lumière du contexte européen*, Lyon, 1999 ;
- *Islam – Le face à face des civilisations. Quel projet pour quelle modernité ?*, Lyon 2001 ;
- *De l'islam*, Lyon, 2002 ;
- *Musulmans d'Occident. Construire et contribuer*, Lyon, 2002 ;
- *La foi, la Voie et la résistance*, Lyon, 2002 ;
- *Dâr ash-shahâda. L'Occident, espace du témoignage*, Lyon, 2002 ;
- *Jihâd, violence, guerre et paix en Islam*, Lyon, 2002 ;
- *Un chemin, une vision. Être les sujets de notre histoire*, Lyon, 2008 ;
- *Face à nos peurs. Le choix de la confiance*, Lyon, 2008.

En particulier le livre *Être Musulman Européen* manifeste en détail son point de vue. Nous pouvons le qualifier d'œuvre majeure de Tariq Ramadan, chez les éditions Tawhîd, sur l'identité musulmane, l'affiliation sociale et la citoyenneté des musulman(e)s en Europe. Toutes ses autres publications, qui la précèdent ou la suivent, préparent ou reprennent de manière analogue et plus ou moins circonstanciée les raisonnements qui s'y trouvent. À cet endroit, nous aimerions attirer l'attention sur une indication décisive pour la vision « ramadanienne » de l'identité musulmane en Europe, s'inscrivant dans le cadre des remarques finales du livre *Être Musulman Européen*<sup>4</sup> :

---

<sup>3</sup> Seule est indiquée la première édition de chaque ouvrage.

<sup>4</sup> Voir p. 379 et 381.

« [...] il appartient aux musulmans [et musulmanes] de considérer leurs sources et de mettre à l'épreuve leur conviction pour trouver les solutions qui permettront à leur identité de s'épanouir sur le Vieux Continent ».

« Les références islamiques [...] encouragent les musulmanes et les musulmans à s'engager dans leur société dans le respect du cadre légal. »

« [...] cette identité, tout en restant fidèle à ses principes, se caractérise par la constante nécessité d'interagir avec le contexte, de le questionner, de le comprendre afin de trouver les solutions les plus satisfaisantes et les plus harmonieuses. Il reste donc aux musulmans à accéder à une perception d'eux-mêmes qui soit affirmative, responsable et constructive. »

Du point de vue de Tariq Ramadan, l'*identité musulmane* se caractérise par cinq qualités :

- la référence aux sources islamiques ;
- l'ouverture à l'environnement non islamique ;
- l'appartenance à la communauté islamique ;
- la responsabilité pour la vie sociale et étatique ;
- l'action en tant qu'être individuel et collectif et la participation à la vie civile en tant qu'être social et politique.

### 1. Se référer aux sources islamiques

Un manque de connaissance de ses propres fondements culturels et religieux conduit à une posture réactive en matière de définition de son identité culturelle et religieuse comme réalité à part. C'est ce que constate Tariq Ramadan<sup>5</sup> en rapport avec les musulman(e)s d'Europe :

« [On] remarque que les musulmans ne définissent pas leur identité islamique par elle-même, de l'intérieur, selon son caractère intrinsèque. »

« [Pour] se protéger contre un environnement "non islamique", ils finissent par définir leur propre identité par opposition à ce qu'elle n'est pas. Parfois [...] ils oublient leur origine et leur religion, ou bien encore

---

<sup>5</sup> *Être Musulman Européen*, p. 24.

ils s'efforcent de gommer leur spécificité pour se "fondre" dans la société et devenir ainsi le moins visibles possible, [...], pour devenir d'authentiques Européens. »

Il incombe aux musulman(e)s de transformer cette attitude, de défensive en offensive, et de manifester et faire valoir dans les domaines de la vie sociale et étatique leurs spécificités culturelles et religieuses à travers leurs propres convictions, dont les impulsions spirituelles découlent fondamentalement des paroles de Dieu (Coran) et des dires, actions et approbations de son Prophète Muḥammad (Sunna) et sont orientées, dans le cadre de ce qui est admissible d'un point de vue coranique et sunnaïque, par les études et la pratique des savants musulmans au fil de l'histoire jusqu'à l'heure actuelle (sciences islamiques).<sup>6</sup>

Selon Tariq Ramadan<sup>7</sup>, il est de la plus haute importance que les musulman(e)s soient capables de relire le message islamique dans sa vie originale, soit de retrouver le message authentique et dynamique contenu dans le Coran et la Sunna, et par conséquent distinguer entre ce qui relève de circonstances conditionnées par le temps et relatives à un endroit (éléments culturels et religieux accidentels) et ce qui exprime l'enseignement universel et intemporel (éléments culturels et religieux substantiels). Ainsi l'islam en Europe devrait être, à l'aide des règles et des méthodes des sciences islamiques et de la connaissance et compréhension du contexte occidental, une actualisation spécifique et appropriée de la conception du monde et du mode de vie décrits par le Coran et la Sunna pour les personnes de religion islamique.

*Conclusion 1 : La référence intellectuelle et spirituelle pour les musulman(e)s en Europe aujourd'hui sont la révélation divine, l'enseignement prophétique et la tradition musulmane du vivant du*

---

<sup>6</sup> On trouvera en annexe p. 121 la typologie et classification des sciences islamiques d'après Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen* p. 86.

<sup>7</sup> Cf. *Être Musulman Européen*, p. 84 s. et 187 s.

*Prophète Muḥammad jusqu'à la fin de l'époque des quatre califes bien guidés (al-khulafâ' ar-râshidûn)<sup>8</sup>, soit l'année 661 de notre ère, à partir de laquelle la « déviation » a pris son essor (exactions des califes ; dispersion des savants ; fausses attributions de propos et d'actions au Prophète Muḥammad ; division de la communauté musulmane)<sup>9</sup>.*

## 2. S'ouvrir à l'environnement non islamique

De nos jours les musulman(e)s sont dispersé(e)s dans tous les coins d'un monde qui est devenu progressivement multiculturel/multireligieux et interdépendant ; ceci remet en cause l'ancienne conception de la bipartition géographique entre demeure de l'islam (dâr al-islâm) et demeure de la guerre (dâr al-ḥarb)<sup>10</sup>. Ou comme le formule Tariq Ramadan<sup>11</sup> :

« Dans le monde d'aujourd'hui où les populations sont en mouvement constant et au sein duquel nous assistons à un processus de complexification de zones de pouvoirs économique, financier et politique ainsi qu'à une diversification des alliances stratégiques et des sphères d'influence ; dans un tel monde, il semble impossible de s'en tenir à une ancienne vision simple et binaire de la réalité. »

Même si le concept de demeure de la guerre est remplacé par celui de demeure du traité (dâr al-'ahd)<sup>12</sup>, la bipartition géographique n'est pas surmontée, parce que ce dernier n'acquiert de

---

<sup>8</sup> Abû Bakr as-Siddiq (632–634); 'Umar ibn al-Khattab (634–644) ; 'Uthmân ibn Affân (644–656) ; 'Alî ibn Abi Thalib (656–661).

<sup>9</sup> Cf. Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 67 s.

<sup>10</sup> Aussi appelée dâr ash-shirk (la demeure du polythéisme), dâr al-kufr (la demeure de la mécréance) ou dâr an-nifaq (la demeure de l'hypocrisie).

<sup>11</sup> *Être Musulman Européen*, p. 208 s.

<sup>12</sup> Également appelée dâr aṣ-ṣulḥ (la demeure de la paix) ou dâr al-'amn (la demeure de la sécurité).

signification spécifique qu'à la lumière des deux autres concepts ; il ne décrit qu'une situation sans guerre.<sup>13</sup>

Afin de pouvoir distinguer entre ces deux territoires, les savants classiques développèrent quatre critères, issus de leurs études sur l'attitude du Prophète Muḥammad après la paix de Hudaybiya en 628 de notre ère, son comportement envers les pays voisins et l'envoi de messagers aux souverains<sup>14</sup> :

- La population est-elle majoritairement musulmane ?
- La terre appartient-elle majoritairement aux musulman(e)s ?
- Le gouvernement applique-t-il les enseignements de l'islam ?
- Les lois se réfèrent-elles aux sources islamiques ?

Au fur et à mesure du développement de la situation, les critères ont une priorité différente et n'ont pas à être des invariables, mais bien plus soupesés dans leur application, comme fait remarquer Tariq Ramadan :

« Une étude approfondie de ces définitions [territoriales][...] montre que [...] la majorité des oulémas insistent sur la propriété de la terre et l'application du système juridique islamique pour déterminer l'existence de dâr al-islâm, tandis que c'est la nature du système juridique et du gouvernement qui compte en ce qui concerne dâr al-ḥarb. L'accent [est] mis sur la population dans le premier cas et sur le gouvernement dans le second. »<sup>15</sup>

Au vu des possibilités réelles de vivre la foi islamique dans toute son ampleur dans les sociétés orientales et occidentales actuelles, une telle distinction entre demeure de l'islam et demeure de la guerre ou bien du traité est obsolète, pour ne pas dire illusoire. Si un pays, dont la population est d'une façon prépondérante musulmane et la terre majoritairement en propriété musulmane, avait un régime juridique et politique corrompu, cela remettrait en question son statut de demeure de l'islam. Si par contre un autre

<sup>13</sup> Cf. Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 209 s.

<sup>14</sup> Voir Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 202 s.

<sup>15</sup> Voir Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 206 s.



pays, dont les adhérent(e)s de l'Islam constituent une minorité sociale, garantissait la sécurité et la liberté de croyance et, par conséquence, la libre pratique de la religion islamique, cela suggérerait son statut de demeure de l'islam.

*Conclusion 2 : Le rayonnement de l'islam ne se laisse pas limiter à un territoire clairement circonscrit ; au contraire, la dimension de son enseignement est universelle ('âlamiyat al-islâm), valable en tout temps et en tout lieu. Les musulman(e)s peuvent s'épanouir partout dans le monde, à condition qu'ils (elles) y trouvent les repères et moyens adéquats leur permettant d'être/vivre en accord avec leur foi. Pour Tariq Ramadan<sup>16</sup> cela s'avère dans l'espace de la prédication (dâr ad-da'wa)<sup>17</sup> ou du témoignage (dâr ash-shahâda)<sup>18</sup>.*

L'épanouissement de la personnalité musulmane est garanti lorsque l'environnement social et étatique permet aux musulmans et musulmanes<sup>19</sup>

- de se forger leur propre conviction spirituelle, à savoir croire à ce que le Dieu de l'islam révèle aux êtres humains (al-îmân), suivre leur propre conscience (at-taqwâ) et avoir leur propre moralité (al-khuluq) ;
- de respecter les commandements religieux et accomplir les pratiques cultuelles (al-'ibâdât) individuellement ou collectivement (al-islâm)<sup>20</sup> ;

---

<sup>16</sup> Voir *Être Musulman Européen*, p. 231 s.

<sup>17</sup> Da'wa signifie à la fois appel à Dieu et transmission de son message.

<sup>18</sup> Shahâda comporte à la fois le rappel de l'unicité de Dieu et de sa dernière révélation au Prophète Muḥammad et le rappel aux hommes de la présence de Dieu et sa conduite parmi et avec eux en conformité avec son message spirituel et éthique.

<sup>19</sup> Voir pour le suivant Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 216 s.

- de bénéficier de la sécurité (al-'amn), qui se fonde sur le respect de l'individu et la protection des institutions sociales, économiques et politiques ;
- d'exprimer et de répandre, parmi les coreligionnaires comme les non-coreligionnaires, le message de l'islam (ad-da'wa), ayant pour corollaire un mode de vie spécifique<sup>21</sup> ;
- de s'investir dans la société et l'État, en participant à travers l'action (al-'amal) aux affaires sociales, économiques et politiques.

À partir de ces préalables permettant l'épanouissement de la personnalité musulmane et l'acquis des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Europe, Tariq Ramadan considère les pays européens – à vrai dire sans regarder de plus près leurs régimes juridiques et politiques – à l'instar d'un espace de la prédication (dâr ad-da'wa) ou du témoignage (dâr ash-shahâda).

Sur le fond, les régimes juridiques et politiques en Europe n'empêchent pas les musulmans et les musulmanes de choisir, apprendre, approfondir et professer leur foi individuellement ou en communauté.<sup>22</sup> L'application déficiente de la liberté de conscience et de croyance est due plutôt à des raisons internes aux personnes

---

<sup>20</sup> Les commandements relatifs aux affaires sociales et aux transactions économiques et financières (al-mu'âmalât) sont à appliquer par les musulmans et les musulmanes à la lumière à la fois des sources islamiques et de l'environnement juridique, sous réserve du respect de leur conscience.

<sup>21</sup> La personne qui a pris connaissance de ce message et l'accepte est appelée mu'min (m)/mu'mina (f) ; celle qui a pris connaissance de ce message, mais le refuse ou le nie, est appelée kâfir (m)/kâfira (f).

<sup>22</sup> Pourtant, selon Tariq Ramadan (*Être Musulman Européen*, p. 227 s.), il y a certains obstacles à une existence épanouie des musulmans, découlant moins de la création du droit que de l'application du droit de manière tendancieuse, de l'éviction de la religion de l'espace public et de l'image de l'islam dans la société.

ou aux communautés musulmanes, note Tariq Ramadan de manière critique.<sup>23</sup>

« C'est pourquoi, souligne-t-il, les musulmans (et les musulmanes) devraient s'engager socialement, au moins à deux niveaux simultanément : sur le plan juridique, afin de savoir ce que dit véritablement la législation ; sur le plan d'un dialogue sincère et constant mené avec leurs voisins et concitoyens autochtones, afin de parvenir à modifier l'image courante, et très souvent négative, qu'ils ont de l'islam. »<sup>24</sup>

### 3. Appartenir à la communauté islamique

L'essence de la personnalité musulmane est l'affirmation de la shahâda<sup>25</sup>, par laquelle le musulman/la musulmane atteste qu'il/elle croit en Dieu et en son dernier messenger Muḥammad. C'est le plus petit dénominateur commun sur lequel les musulmans s'accordent. Derrière ce témoignage de foi se cache une conception du monde dominée par le principe de l'unité/unicité (at-tawḥîd). Les fidèles de l'islam appartiennent avant tout à leur Dieu et par conséquent sont tenus d'observer ses instructions, et ce, comme membres d'une communauté dite « umma islamiyya »<sup>26</sup>, fondée par le Prophète Muḥammad, dont le fondement de l'affinité est la seule appartenance à la même religion, à savoir l'islam, et

---

<sup>23</sup> À ce sujet voir Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 221 s.

<sup>24</sup> *Être Musulman Européen*, p. 230.

<sup>25</sup> Ašhadu an lâ ilâha illa-(A)llâh, wa-ašhadu anna Muḥammadan rasûlu-llâh.

<sup>26</sup> Cf. Coran 1,5–6: « C'est Toi que Nous adorons ! C'est Toi dont Nous implorons le secours ! Guide-nous dans la droite » Cité d'après Yamin Makri (éd.), *Le Noble Coran*. Nouvelle traduction du sens de ses versets, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Lyon 2005. À noter que Tariq Ramadan est l'auteur d'une des trois préfaces et figure sur la liste des membres du comité de lecteur et de validation de cette édition, dont la première est parue en 2004.

dont le but visé est le témoignage de la foi islamique devant toute l'humanité, moyennant le principe du juste milieu.<sup>27</sup>

Par référence au Coran et à la Sunna, Tariq Ramadan<sup>28</sup> reprend ce principe du juste milieu pour trait caractéristique dirigeant l'engagement dans et pour la communauté islamique. Les musulman(e)s sont tenu(e)s de témoigner de leur foi devant l'humanité en se plaçant du côté de la justice et de l'équité en toutes circonstances, vis-à-vis des coreligionnaires et des non-coreligionnaires.<sup>29</sup> Ce principe est contraignant en cas de pactes, tels que les traités d'alliance ou de non-intervention, signés par les adhérent(e)s de l'islam en tant qu'individus ou communauté.<sup>30</sup>

*Conclusion 3 : Les musulman(e)s du monde entier font partie d'une communauté de foi universelle (al-umma al-islamiyya), dont la raison d'être (la fondation, l'orientation et la finalisation) est transcendante et dont les membres, par voie de conséquence, doivent se réclamer dans leur comportement (faire, tolérer ou omettre*

---

<sup>27</sup> Cf. Coran 2,143: « C'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu [ummataṭan waṣaṭan] afin que vous soyez témoins parmi les hommes. ». Cité d'après Yamin Makri (note 26).

<sup>28</sup> *Être Musulman Européen*, p. 258 s.

<sup>29</sup> Cf. Coran 5,8: « Ô vous qui croyez ! Soyez fermes dans l'accomplissement de vos devoirs envers Dieu, et impartiaux quand vous êtes appelés à témoigner ! Que l'aversion que vous ressentez pour certaines personnes ne vous incite pas à commettre des injustices ! Soyez équitables, vous n'en serez que plus proches de la piété ! Craignez Dieu ! Dieu est si bien informé de ce que vous faites. », cité d'après Yamin Makri (note 26).

<sup>30</sup> Cf. Coran 8,72: « Ceux qui ont cru, émigré et mis leurs biens et leurs personnes au service de Dieu, ainsi que ceux qui les ont accueillis et secourus, ceux-là sont solidaires les uns des autres. Mais ceux qui ont cru sans avoir quitté leurs foyers, vous ne serez liés à ceux par les mêmes liens que lorsqu'ils auront, à leur tour, émigré. S'ils sollicitent votre aide au nom de la religion, vous devez la leur donner, à moins qu'elle ne soit dirigée contre un peuple auquel un pacte vous lie. Dieu voit parfaitement ce que vous faites. », cité d'après Yamin Makri (note 26).

*quelque chose) des règles de conduite révélées par le Dieu de l'islam et interprétées par son messager Muhammad. Les musulman(e)s, quel que soit le contexte social ou étatique, sont tenu(e)s, en qualité de membres de cette communauté – caractérisée par le principe du juste milieu duquel découle le devoir individuel et collectif d'appliquer la justice (al-'adl) et l'équité (al-qist) dans la vie quotidienne –, de transposer doucement mais sûrement au plus près de la sharia la situation juridique et non juridique des pays dans lesquels ils (elles) ont leur domicile ou résidence habituelle, tout en respectant les lois étatiques,<sup>31</sup> dans la mesure où ils (elles) ne sont pas contraint(e)s d'agir contre les enseignements de l'islam.*

#### 4. Être responsable pour la vie sociale et étatique

Les musulman(e)s vivant en Europe oscillent dans leurs relations sociales « entre assimilation et aliénation »<sup>32</sup>. En d'autres mots, il y a d'une part les musulman(e)s qui adoptent les caractéristiques culturelles du groupe sociétal dominant, assorties en gé-

---

<sup>31</sup> Cf. Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 280 s. (sans les caractères italiques) : « En tant que résident ou citoyen, il est demandé au musulman de respecter les termes de la Constitution du pays où il vit. Cela est clair lorsque l'immigrant musulman doit faire une déclaration s'il décide de se faire naturaliser, après avoir résidé plusieurs années dans un pays occidental : le serment (al-qasam) qu'il doit alors prononcer signifie qu'il respectera à la fois le pays et sa Constitution. Il ne lui est pas demandé d'accepter ou d'aimer chaque loi ou règle en vigueur dans le pays ni de faire tout ce qui est permis selon cette législation ; mais, plus précisément, ce qu'on attend de lui, c'est à la fois de reconnaître (ya'tarif) la législation et d'agir dans le cadre de la loi (yaltazim bil-qawânîn). Telles sont les conditions du serment, et une fois le serment prononcé le musulman doit le respecter, comme le stipule la règle islamique bien connue : al-muslimûn 'inda shurûṭihim : les musulmans sont liés par les conditions qu'ils ont acceptées. »

<sup>32</sup> Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 290 s., ici p. 290.

néral de l'adoption de la langue de ce groupe, l'adhésion à son système de valeurs et l'abandon de l'ancien mode de vie (avec, par conséquent, la perte de l'identité individuelle et collective originelle et, allant de pair, l'invisibilité sociale et politique) ; d'autre part, les musulman(e)s qui refusent les caractéristiques culturelles du groupe sociétal dominant, de quoi résultent l'affirmation claire, voire ostentatoire, de la différence de pensée, parole et action à l'égard de ce groupe et la séparation nette du reste de la société (avec, par conséquent, la préservation et conservation de l'identité individuelle et collective originelle et, allant de pair, la ghettoïsation sociale voire, à la longue, le communautarisme politique).

Pour Tariq Ramadan<sup>33</sup>, ces deux attitudes ne sont qu' « une réaction à l'environnement, puisqu'il s'agit soit de l'accepter, soit de le refuser ». Sur cette trame, l'identité musulmane apparaît comme « une identité "d'emprunt" », parce qu' « il manque quelque chose, à savoir, en fait, la réflexion et la définition affirmatives de l'intérieur afin que soit déterminé ce qu'est l'identité musulmane en elle-même, sur la base des sources islamiques ». La vraie identité musulmane en Europe se construit cependant par référence à la fois aux enseignements de l'islam et à l'environnement social et étatique ; elle engage les musulman(e)s à agir tant comme croyant(e)s que comme résident(e)s ou citoyen(ne)s d'Europe.

Tariq Ramadan<sup>34</sup> suppose que les musulmans surmontent autant l'attitude assimilationniste que l'attitude isolationniste en faveur d'une conduite participative à l'égard de la vie sociale et étatique.

Attitude assimilationniste : Être musulman(e) sans islam – « amalgame totale entre le musulman [/la musulmane] et le mode de vie culturel occidental qui l'accueille »<sup>35</sup>.

Attitude isolationniste : Être musulman(e) avec l'islam, mais contre l'Europe – « préservation de l'identité à travers la création d'une "com-

---

<sup>33</sup> *Être Musulman Européen*, p. 292 (sans les caractères italiques).

<sup>34</sup> *Être Musulman Européen*, p. 295 s., 302 s. et 307 s.

<sup>35</sup> *Être Musulman Européen*, p. 294.

munauté religieuse et culturelle" organisée séparément au sein de la société globale »<sup>36</sup>.

Attitude participative : Être musulman(e) redevable devant Dieu (de l'islam) et responsable devant les hommes – « nouveau sentiment [du musulman/de la musulmane], fondé sur une confiance en soi plus profonde, qui (le/la) (pousse) à se rendre compte que (sa) présence pourrait être positive car (il/elle) (a) les moyens d'apporter quelque chose à l'Europe ... : plus de spiritualité, plus de sens de la justice, plus de fraternité ainsi qu'un plus grand engagement en faveur de la solidarité ».<sup>37</sup>

Les musulman(e)s – auxquels(le)s il est permis de demeurer dans un environnement non islamique à condition qu'ils (elles) soient libres d'affirmer la shahâda et de pratiquer leur foi individuellement ou collectivement et que leur présence soit utile à leur communauté dans son ensemble – « doivent témoigner de leur message et de leur spiritualité et a fortiori s'engager dans des activités sociales ou économiques conduisant à plus de justice et de dignité ».<sup>38</sup> Au sein de l'espace de liberté dont ils (elles) disposent dans les pays européens, ils (elles) ont la responsabilité d'œuvrer dans les différents domaines de la vie sociale et étatique pour atteindre une meilleure harmonie entre les enseignements islamiques et les systèmes de référence non islamiques et pour pouvoir, en fin de compte, agir au plus près des prescriptions islamiques. Dans ce but, « un corpus de droit (islamique) adapté, un fiqh pour l'Occident », « un fiqh au gré des évolutions et des transformations (des législations occidentales) » est à constituer.<sup>39</sup>

*Conclusion 4 : Les musulman(e)s d'Europe sont tenu(e)s – soutenu(e)s par la création d'un corpus de droit islamique adapté à*

---

<sup>36</sup> *Être Musulman Européen*, p. 294 s.

<sup>37</sup> *Être Musulman Européen*, p. 308 (sans les caractères italiques).

<sup>38</sup> *Être Musulman Européen*, p. 268 s. (sans les caractères italiques).

<sup>39</sup> *Être Musulman Européen*, p. 286 s. (sans les caractères italiques).

*l'environnement européen*<sup>40</sup> – d'apporter une contribution active, entièrement empreinte des enseignements spécifiques de l'islam, au développement de la vie sociale et étatique en Europe dans ses différents domaines et niveaux, en vue d'une existence de plus en plus accordée aux prescriptions de l'islam.

### **5. Agir en tant qu'être individuel et collectif et participer à la vie civile en tant qu'être social et politique**

Être musulman(e) d'Europe, c'est être actif (active) et interactif (interactive) à tous les niveaux et dans les divers contextes de société et d'État en Europe. Les musulman(e)s ont à se servir de tout moyen licite, selon les systèmes de droit des pays européens, aussi bien pour protéger leur identité individuelle et collective que pour propager par la parole et l'action le message de l'islam au sein des diverses institutions de la société et de l'État.

Pour commencer, comme le dit Tariq Ramadan, les adhérent(e)s de l'islam en Europe sont invité(e)s à dialoguer et coopérer entre eux (elles), à se respecter mutuellement – entre individus comme entre organisations – dans leurs différences et leur variété et à trouver, ponctuellement ou transitoirement, selon leur terrain d'engagement, des orientations et des initiatives communes.<sup>41</sup> Que ce soit comme individus ou comme organisations, ils (elles) sont appelé(e)s à se délier de la dépendance de leurs pays d'origine extra-européens et à trouver leur autonomie en Europe sur le plan

---

<sup>40</sup> Dans ses livres publiés par les éditions Tawhîd, Tariq Ramadan ne parle pas du droit des minorités musulmanes (fiqh al-aqalliyyât al-muslima), car – comme il l'explique dans le livre *Musulmans d'Occident. Construire et contribuer*, 2e éd., Lyon 2004, p. 53 – quand les musulman(e)s sont sûr(e)s de leurs références et de l'universalité de leurs principes, « il s'agit non pas de se penser minoritaires en s'appuyant sur le dispositif d'une "sharî'a de la minorité", mais au contraire d'analyser [leur] nouveau contexte et de faire (leur) tout ce qui ne s'oppose à [leurs] références ».

<sup>41</sup> *Être Musulman Européen*, p. 358 s., ici p. 360.



tant immatériel (intellectuel, spirituel) que matériel (financier) ; ils (elles) ne doivent être soumis(es) à aucune autorité basée en dehors de l'Europe.<sup>42</sup> Quant à la gestion des affaires, ils (elles) sont tenu(e)s, en respectant le principe islamique de la shûra, d'avoir recours à la concertation et à la consultation (al-istishâra) et, par conséquence, en appliquant ce principe, de mettre sur pied des plateformes de concertation et consultation – conseils – à l'échelon local, régional et national, accompagnant la mise en place d'une structure organisationnelle de la communauté musulmane pluraliste, née de la base.<sup>43</sup>

Ensuite, comme le dit Tariq Ramadan<sup>44</sup>, les adhérent(e)s de l'islam doivent « façonner une conscience citoyenne qui est constituée du sens assumé de la responsabilité et de la connaissance affirmative des droits ». Il ne suffit pas que leur engagement au sein de la société ou de l'État se fonde sur le sentiment d'appartenance à la communauté musulmane et se caractérise par un calcul coûts-profits en faveur de celle-ci. Le but de leur engagement ne consiste pas à asseoir leur place en Europe (vision statique), mais plutôt à faire évoluer l'Europe (vision dynamique) sur le plan tant intellectuel que spirituel. Leur présence active devrait être un miroir pour les non-musulman(e)s, appréhendé comme un révélateur pour réapprendre les nuances et la complexité de la vie et pour retrouver sa finalité, c'est-à-dire la relation avec le Dieu de l'islam.

*Conclusion 5 : L'identité musulmane se caractérise par la nécessité constante d'interagir avec les coreligionnaires ainsi que les non-coreligionnaires, de les questionner et de les comprendre, afin de trouver au sein de la société et de l'État le mode de vie le plus accordé aux enseignements de l'islam.*

---

<sup>42</sup> *Être Musulman Européen*, p. 361 s., ici p. 362.

<sup>43</sup> *Être Musulman Européen*, p. 363 s.

<sup>44</sup> *Être Musulman Européen*, p. 364 s.

## Conclusion

Tariq Ramadan aime se présenter comme un nouveau penseur ou réformateur de l'islam, ce qu'il ponctue par son apparence extérieure d'homme européen moderne et par son langage de savant occidental. Toutefois il affiche une *approche tendanciellement fondamentaliste* à l'égard de la question si, et dans quelle mesure, les musulman(e)s peuvent vivre dans les sociétés européennes. Pour lui la réponse se trouve dans les origines de l'histoire de l'islam. (Voir Conclusion 1 p. 106.)

Tariq Ramadan sait s'y prendre également pour dissimuler son *attitude plutôt radicale* lorsqu'il parle de la globalité de l'islam. (Voir Conclusion 4 p. 115.) L'on cherche en vain une référence expresse au concept de la globalité de l'islam (*shumuliyyat al-islâm*), un concept qui fait partie intégrante des enseignements de l'association des Frères musulmans (*jam'iyat al-ikhwân al-muslimîn*)<sup>45</sup>, fondée en 1928 par Hasan al-Banna (1906–1949),<sup>46</sup> l'aïeul de Tariq Ramadan.<sup>47</sup>

---

<sup>45</sup> Sur l'histoire et l'idéologie des Frères musulmans, voir Muhammad Sameer Murtaza, *Die ägyptische Muslimbruderschaft*, Berlin 2011.

<sup>46</sup> Hassan al-Banna, *20 principes pour comprendre l'Islam*, développé par Cheikh Dr. Youssef al-Qaradawî, préparé, traduit et annoté par Moncef Zenati et préfacé par Hani Ramadan, édition revue, corrigée et augmentée (= Les sciences islamiques simplifiées N° 2), Paris 2011, p. 43 s., ici p. 43 : « L'islam est une organisation complète qui englobe tous les aspects de la vie. C'est à la fois un état et une nation, ou encore un gouvernement et une communauté. C'est également une culture et une juridiction, ou encore une science et une magistrature. C'est également une matière et une ressource, ou encore un gain et une richesse. C'est également une lutte dans la voie de Dieu et un appel, ou encore une armée et une pensée. C'est enfin une croyance sincère et une sainte adoration. L'islam, c'est tout cela de la même façon. » Voir également Naïma Afif, *Hassan al-Bannâ. Textes originaux*, Saint-Étienne 2010, p. 142 s.

<sup>47</sup> Cf. Brigitte Maréchal, « Universal Aspirations. The Muslim Brotherhood in Europe », *ISIM Review* 22 (2008), p. 36 s.

Pourtant, dans une publication anglaise titrée « Western Muslims and the Future of Islam », Tariq Ramadan s'y rapporte clairement :

« It (the sharia) touches all the aspects of existence, even if not in the same way, and we must mention this essential factor here, with regard to the methodologies, norms, and details of application of various regulations. This characteristic of Islam is contained within the concept of *shumuliyat al-islam*, the comprehensiveness of Islam, which we could translate in a more immediately expressive form as the "comprehensive character of Islamic teaching". We certainly find in the sources regulations that touch on the intimate personal dimension (with regard to spiritual practices whose culmination is mystical experience) and religious practice, but there are also directions concerning individuals' behavior with regard to the self, the family, and others, and again general principles pertaining to the management of interpersonal relations and of the community. It seems difficult to draw a line of demarcation here between the private and the public spheres, between the realms of faith and reason, between the religious and the political, so interconnected and mingled do these areas appear under the sole transcendent authority of the Book and the Prophetic traditions. »<sup>48</sup>

En revanche, son *empressement missionnaire* est évident. De façon répétée, il invite les musulman(e)s à se souvenir des enseignements de l'islam, qui reposent essentiellement sur la révélation d'Allah et les interprétations de son messager Muhammad, et d'islamiser petit à petit la société et l'État où ils (elles) demeurent. Ceci est un appel/une invitation sans équivoque à la conversion personnelle, organisationnelle et structurelle à l'intérieur de la communauté musulmane et de l'environnement social et étatique de la communauté musulmane (*ad-da'wa*), qui se sert de la transmission du savoir islamique et des actions et interactions sur le

---

<sup>48</sup> Tariq Ramadan, *Western Muslims and the Future of Islam*, Oxford 2004, p. 33 s. = Tariq Ramadan, *The Way (Al-Sharia) of Islam*, dans: Mehran Kamrava (éd.), *The New Voices of Islam. Reforming Politics and Modernity – A Reader*, London/New York 2006, p. 68.

plan social et étatique. (Voir Conclusion 3 p. 112 et Conclusion 1 p. 106.)

Il s'agit de retrouver les valeurs initiales de l'islam, de les redéfinir pour le temps qui court et ainsi de les rendre fécondes pour les musulman(e)s contemporain(e)s en Europe. Ceci relève d'un *attachement intellectuel au courant salafī ou tablighī (attayyār as-salafī/at-tayyār at-tablīghī)*<sup>49</sup> selon lequel les valeurs islamiques des pieux devanciers (as-salaf aṣ-ṣāliḥ) sont déterminantes.

Pour arriver à implémenter ces valeurs initiales de l'islam en Europe aujourd'hui, Tariq Ramadan opte en matière de réalisation pour une *orientation centriste (wasatiyya)*, comblant le fossé entre les positions libérales et intégristes. (Voir Conclusion 3 p. 112 et Conclusion 5 p. 117.)

Les réflexions précédentes montrent que Tariq Ramadan est une personnalité chatoyante. Par ailleurs, il faudrait encore étudier en détail ses rapports intellectuels avec les idées développées dans les ouvrages cités et l'impact idéologique de leurs auteurs sur lui et scruter le choix, l'utilisation et la traduction des termes arabes.<sup>50</sup>

En outre, il faudrait analyser la fiabilité et la solidité des citations du Coran et de la Sunna. Mais ceci sortirait du cadre du présent article.

---

<sup>49</sup> Sur ce courant, voir par exemple l'exposé sommaire dans : Abdallah Chanfi Ahmed, *Les conversions à l'islam fondamentaliste en Afrique au sud du Sahara. Le cas de la Tanzania et du Kenya*, Paris 2008, p. 25 s.

<sup>50</sup> Voir à ce sujet Shammaï Fishman, « La doctrine de la "jurisprudence de la minorité musulmane" selon Tariq Ramadan et le cheikh Taha Jabir al-Alwani. Une approche par la terminologie arabe », dans : Observatoire du monde juif (éd.), *Le discours de l'islam radical. Citoyenneté, démocratie, Occident* (= Dossiers et documents n° 4), Paris 2004, p. 10 s.

**Annexe :** Typologie et classification des sciences islamiques d'après Tariq Ramadan, *Être Musulman Européen*, p. 86.



